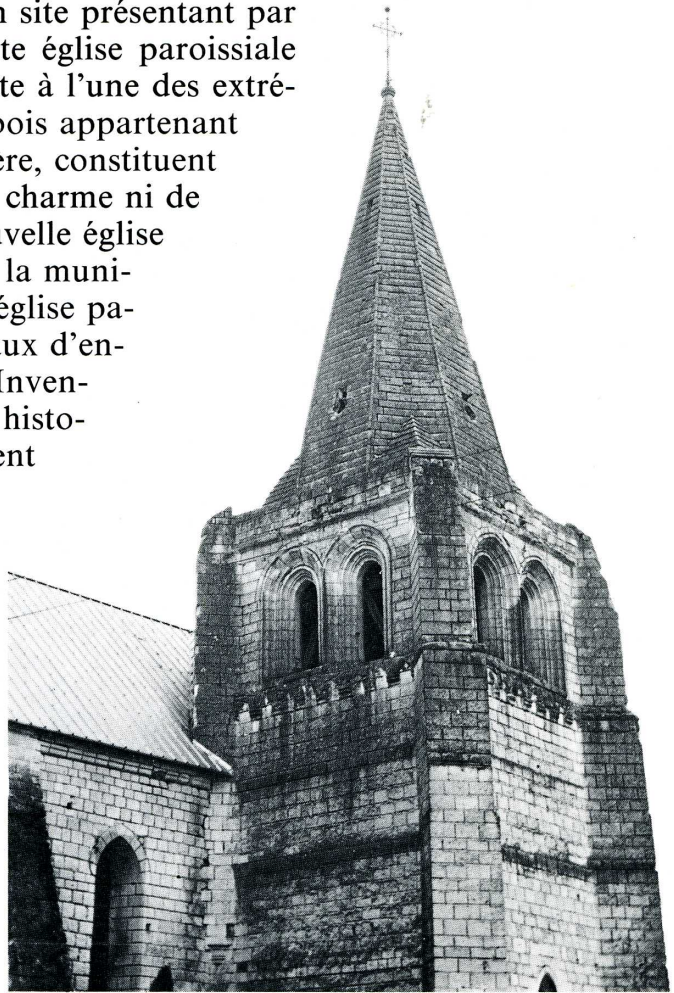


ÉCUEILLÉ

(Indre, chef-lieu de canton, arrond. de Châteauroux).

Ancienne église paroissiale, dédiée à Notre-Dame. Édifice des XII^e, XIII^e et XVI^e s. qui passait à bon droit pour l'une des plus belles églises du département de l'Indre, quand, en l'année 1906, on décida de l'abandonner pour construire une nouvelle église, d'une architecture prétentieuse et médiocre, au centre même du bourg. Cet abandon ne se fit pas sans de fortes résistances, venues aussi bien de l'archevêché que de la préfecture. Une circonstance fâcheuse fut victorieusement invoquée contre les défenseurs du monument. Depuis des années, celui-ci était inondé quand la petite rivière voisine, dénommée la Tourmente, était en crue. Cet inconvénient lui venait d'un site présentant par ailleurs de nombreux avantages. Cette église paroissiale de caractère urbain avait été construite à l'une des extrémités du bourg. Un grand pré et un bois appartenant à la commune ainsi que la petite rivière, constituent un environnement qui ne manque de charme ni de grandeur. Cependant, une fois la nouvelle église construite au centre de la petite ville, la municipalité se désintéressa de l'ancienne église paroissiale et cessa peu à peu tous travaux d'entretien. L'édifice ayant été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, des travaux de couverture furent entrepris en 1963 par l'agence des Bâtiments de France mais demeurèrent inachevés. Aujourd'hui, il est grand temps de les reprendre. La petite rivière, convenablement curée il y a une dizaine d'années, ne déborde plus jusqu'à l'église et celle-ci avec son portail monumental et son fin clocher constitue un très bel ensemble qui doit être conservé à tout prix. Notre Comité d'action a décidé à l'unanimité le principe d'une subvention importante complétant l'apport de l'État, celui de la ville d'Écueillé et, éven-



Écueillé (Indre). Ancienne église Notre-Dame.

